

# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Dix-neuvième année - N° 5485 - Dimanche 3 octobre 2021 - Prix : 10 DA

Algérie/France

## L'ambassadeur d'Algérie en France rappelé pour consultation

Page 16

Manuels scolaires

## Belabed dément l'annulation de vente dans les établissements scolaires

Page 3

### Une consultation ordinaire dans une situation qui ne l'est nullement

Par Mohamed Habili

A moins de trois mois maintenant d'une échéance plus qu'importante, en vérité fondatrice, à la fois d'un Etat et d'un régime, ce qui est évidemment le cas des élections législatives et de la présidentielle en Libye prévues pour le 24 décembre prochain, les seuls problèmes susceptibles encore de se poser à leur sujet devraient être d'ordre purement technique. Leur organisation est-elle suffisamment avancée pour que les difficultés non encore aplanies le soient à coup sûr avant le jour " j " ? Les listes électorales, autre exemple, ont-elles été revues et corrigées, de sorte que nulle contestation de fraude ne vienne le jour d'après jeter la suspicion sur les résultats proclamés ? Les parties prenantes ont-elles convenu d'un code de bonne conduite, et s'y tiennent-elles toujours ? Voilà le genre de questions qui devraient se poser aujourd'hui, tant en Libye que partout où cela revêt de l'importance, si près de la date d'une double consultation déterminante pour l'avenir de la Libye. Dans le nombre des élections possibles, celles dont il est en question ici valent quasiment un référendum d'autodétermination.

Suite en page 3

## A cause du Covid-19 et de la cherté des tarifs

# L'activité hôtelière et touristique à l'agonie



Ph.D. R.

La pandémie du coronavirus qui a touché de plein fouet le secteur de tourisme, déjà moribond depuis des années, n'a pas été le seul facteur derrière le recul des revenus des hôtels et des restaurants selon les spécialistes qui pointent du doigt la hausse vertigineuse des tarifs affichés et à la qualité non satisfaisante des prestations.

Par Louisa Ali Ramdane page 2

Belhimer au sujet de l'éthique du journalisme

## Le ministère de la Communication intransigeant dans les limites de ses attributions face à tout dépassement

Page 4

De grandes quantités de pommes de terre saisies

## Spéculation, les autorités à l'offensive

Page 3

A cause du Covid-19 et de la cherté des tarifs

# L'activité hôtelière et touristique à l'agonie

■ La pandémie de coronavirus qui a touché de plein fouet le secteur de tourisme, déjà moribond depuis des années, n'a pas été le seul facteur derrière le recul des revenus des hôtels et des restaurants, selon les spécialistes qui pointent du doigt la hausse vertigineuse des tarifs affichés et à la qualité non satisfaisante des prestations.

Par Louisa Ait Ramdane

La pandémie du coronavirus continue d'affecter durement le secteur du tourisme. A cela s'ajoute la cherté du produit touristique, car les prix hors portée affichés par les hôtels et autres structures d'hébergement poussent les citoyens à opter plutôt pour l'étranger, où les tarifs sont vraiment compétitifs, raisonnables et à la portée des différentes franges de la société. Pour les responsables des agences de tourisme et de voyages, il est impératif de revoir les tarifs, d'améliorer les prestations et de diversifier les différentes formules d'hébergement, notamment la promotion de l'hébergement chez l'habitant et la codification de la location par les particuliers des maisons de vacances. Ainsi, le P-DG du Groupe Hôtellerie, tourisme et thermalisme (HTT), Lazhar Bounafaâ, explique que l'année 2020 a été une année quasi-blanche pour l'ensemble des unités du Groupe évoquant un résultat net déficitaire avec un chiffre d'affaires en recul de 36,5%. Dans une déclaration à l'APS, il sollicite les autorités concernées à initier les mesures nécessaires pour aider les gestionnaires des établissements hôteliers dans leur réhabilitation, en ce sens qu'ils constituent le maillon fort de la relance et de la promotion du tourisme en Algérie.

Présidence de la République  
**Abdelmadjid Tebboune préside aujourd'hui une réunion du Conseil des ministres**

**LE PRÉSIDENT** de la République, chef suprême des forces armées, ministre de la Défense nationale, Abdelmadjid Tebboune, présidera aujourd'hui une réunion du Conseil des ministres, indique hier un communiqué de la Présidence de la République. «Le président de la République, chef suprême des forces armées, ministre de la Défense nationale, Abdelmadjid Tebboune, présidera aujourd'hui une réunion du Conseil des ministres consacré à l'examen du projet de la loi de Finances 2022 et au débat d'exposés portant sur le Programme complémentaire de développement de la wilaya de Khenchela, des mesures urgentes pour la relance de l'activité minière et du secteur de la pêche, précise le communiqué».

R.N.

Soulignant, à ce propos, la mise en place d'un comité de pilotage opérationnel pour la relance de l'activité touristique à l'initiative du Groupe et de la compagnie Air Algérie, Bounafaâ met en avant l'impératif d'une volonté de proposition d'actions ciblées, basées sur une priorité absolue, à savoir la relance de la consommation touristique interne pour contribuer à la survie des emplois et des entreprises. Pour ce faire, le P-DG du Groupe HHT préconise la promotion et la commercialisation des destinations touristiques, thermale, saharienne et balnéaire, soulignant par la même, l'importance de renforcer la formation à travers, bien entendu, le recyclage de la main-d'œuvre dans les segments de la restauration, l'accueil, les soins, les TIC et la promotion des produits touristiques.

De son côté, le président de la Fédération nationale des hôteliers algériens (FNH), Ahmed Oulbachir, affirme que la pandémie du Covid-19 a eu un impact négatif sur le rendement des hôtels en raison de l'arrêt total de l'activité, ce qui a entraîné, a-t-il dit, le licenciement d'un grand nombre des travailleurs qualifiés. «C'est là une grande perte pour le secteur du tourisme qui a besoin d'une main-d'œuvre qualifiée pour sa relance et sa contribution au développement économique durable, hors hydrocarbures», estime-t-il. Affirmant que tous les responsables hôteliers ont été contraints de réduire le nombre de leurs personnels puisque leur activité a reculé à tout juste 25% en raison de la pandémie et de l'application des mesures préventives prévues par



Ph/D. R.

le protocole sanitaire, Oulbachir évalue les pertes financières enregistrées par beaucoup d'hôtels à 75%. Ces pertes, ajoute-t-il, s'explique d'autant plus que cette année, la saison estivale a été stoppée net au mois de juillet induisant l'absence de touristes et une récession total de l'activité hôtelière. Pour relancer l'activité touristique, le président de la FNH appelle les pouvoirs publics à prendre en charge les préoccupations des responsables hôteliers à travers la création d'un Fonds de soutien et l'octroi d'indemnités pour atténuer les pertes enregistrées. Aussi, il propose de tirer avantage de la conjoncture sanitaire qui empêche les citoyens de voya-

ger à l'étranger pour booster le tourisme interne, à condition de baisser les prix de 10 à 30% particulièrement les tarifs de restauration et d'hébergement, d'améliorer les prestations et de tracer des programmes diversifiés à longueur d'année. Il est nécessaire, en outre, d'organiser des

excursions et des sorties durant les week-ends ou encore pendant les vacances d'automne et d'hiver pour récupérer le manque à gagner des deux dernières années, ajoute le même responsable.

L. A. R.

## Bilan des dernières 24 heures 140 nouveaux contaminés et 4 décès

L'ALGERIE a enregistré 4 nouveaux décès du coronavirus ces dernières 24 heures, 1 cas de plus que le bilan d'hier (3), portant à 5 819 le total des morts, a annoncé, hier, le ministère de la Santé. Le nombre de contaminations a connu une baisse, avec 140 cas, soit 18 cas de moins par rapport au bilan d'hier (158), pour atteindre, au total, 203 657 cas confirmés.

R. N.

De grandes quantités de pommes de terre saisies

## Spéculation, les autorités à l'offensive

De importantes quantités de pommes de terre ont été stockées dans des chambres froides, alors que son prix a atteint et parfois dépassé les 100 DA sur les marchés de détail. Des spéculateurs provoquent la rareté pour faire augmenter les prix et en tirer profit. Des opérations de contrôle effectuées par les services concernés ont permis de découvrir le pot aux roses. A Boumerdès, les services de contrôle et de répression de la fraude, accompagnés des services de la Gendarmerie nationale, ont saisi 8 167 tonnes de pommes de terre destinées à la consommation qui étaient stockées dans des chambres froides d'un particulier dans la commune de Khemis El Khechna. Ces chambres froides ont été mises sous scellés jusqu'au parachèvement de l'enquête, est-il indiqué. A Mascara, c'est la brigade, com-

posée des services de la Gendarmerie et de la Sûreté nationales, ainsi que des directions des Services agricoles et du commerce, qui avaient effectué des opérations de contrôle jeudi et vendredi derniers dans les communes de Tighenif et Tizi. Une opération qui s'est soldée par la saisie 1 474 quintaux de pommes de terre destinés à la spéculation. Lors de la première opération, 504 quintaux de ce produit de large consommation ont été saisis dans une chambre froide dans la commune de Tizi, alors que la seconde opération a eu lieu dans la commune de Tighenif où 970 quintaux étaient stockés dans des chambres froides dans la zone industrielle. Les concernés seront poursuivis en justice. Il est à préciser qu'en application des directives du ministère du Commerce et du wali de Mascara, les éléments de

la brigade mixte ont contrôlé dernièrement 271 chambres froides de la wilaya, afin de vérifier si les pommes de terre stockées étaient destinées à la spéculation ou non. Dans la wilaya d'Oum El Bouaghi, les éléments de la brigade territoriale de la Gendarmerie nationale de Aïn M'illa ont saisi, conjointement avec les services de la direction locale du commerce, 12 000 quintaux de pommes de terre destinés à la spéculation. Cette quantité a été saisie suite à des informations parvenues aux services de la Gendarmerie nationale faisant état de la présence d'une quantité considérable de pommes de terre dans les chambres froides relevant des entrepôts frigorifiques (unité de Aïn M'illa). Faut-il souligner que la pomme de terre, élément incontournable dans la cuisine algérienne, notamment chez les

ménages à revenus modestes, a atteint des prix inabordables, dépassant souvent les 100 DA. La dérégulation du marché ces derniers mois a provoqué cette hausse, mais celle-ci a aussi été aggravée par les pratiques de commerçants en gros et mandataires peu scrupuleux. La spéculation éhontée bat son plein, mais les services d'ordre et de contrôle veillent au grain. Mais, il n'y a pas que la pomme de terre qui fait l'objet de spéculation. Bien d'autres produits alimentaires sont concernés. Et pour preuve, une quantité de 40 tonnes de farine et de semoule, destinées à la spéculation, a été saisie par les services de la Sûreté de wilaya d'Adrar. Le contrevenant entendait élever illicitement les prix de ces denrées alimentaires de première nécessité, apprend-on.

Aomar Fekrache

Manuels scolaires

# Belabed dément l'annulation de vente dans les établissements scolaires

«Aucune annulation de vente des manuels scolaires n'a été décidée, tout comme aucun changement ne s'est produit sur les modes d'acquisition du manuel scolaire, la vente devant se faire en priorité à l'intérieur de ces établissements éducatifs», a signalé le ministre de l'éducation nationale.

Par Thininene Khouchi

«L'opération de vente de manuels scolaires avance à un rythme croissant avec une baisse de la pression sur les établissements éducatifs et les points de vente dans plusieurs wilayas», a indiqué le ministre de l'Éducation nationale, Abdelkahim Belabed, qui a démenti l'existence d'une quelconque «pénurie» de ces manuels scolaires. En effet, présidant une conférence nationale par visioconférence à laquelle ont pris part des cadres de l'Administration centrale et des directeurs de wilaya, Belabed a salué la contribution et la démarche des associations des parents d'élèves et des syndicats agréés dans le secteur, dans l'accompagnement du ministère en la matière. Dans ce contexte, le ministre a souligné qu'«aucune annulation de vente des manuels scolaires n'a été décidée, tout comme aucun changement ne s'est produit sur les modes d'acquisition du manuel scolaire, la vente devant se faire en priorité à l'intérieur de

ces établissements», il a précisé qu'«il n'y a aucune pénurie de manuels dont les titres ont été imprimés à un nombre plus élevé que celui des élèves et qui ont été acheminés à travers les centres de wilaya». Pour le ministre de l'Éducation, le recours de l'Office national de la publication scolaire aux librairies privées pour la vente des manuels scolaires «se veut un plus et un soutien pour les établissements d'enseignement et une diversité des sources de vente». Le ministre de l'Éducation nationale a insisté sur «l'organisation d'expositions de vente des manuels scolaires en cas de besoin, pour peu que ces événements soient organisés dans les régions à forte demande. En outre, il a mis l'accent sur la nécessité d'élaborer une carte de points de vente qui sera publiée sur la page Facebook de toutes les directions de l'Éducation, mais également dans les lieux publics». Le ministre a saisi l'occasion pour saluer les efforts de l'ensemble de la famille éducative, adressant ses remerciements aux



PHE - Soraya/L.A.

directeurs des établissements éducatifs, aux économes, aux agents des services économiques et aux fonctionnaires au niveau des établissements ayant repris «l'opération de vente qui a enregistré un faible engouement aux premiers jours de la rentrée scolaires». Il s'est engagé dans ce cadre à œuvrer à trouver «la solution idoine avant la prochain

re rentrée scolaire. S'agissant de l'encadrement éducatif et l'organisation de la scolarisation, Belabed a fait état d'indicateurs «très positifs», affirmant que tous les groupes dans l'ensemble des wilayas «sont encadrés». L'opération de distribution de l'allocation de scolarité se déroule avec «une bonne cadence», s'est félicité le ministre. T. K.

Téléphonie mobile

## Décrets de renouvellement de cinq ans des licences d'Algérie Télécom Mobile et de Optimum Télécom Algérie

Les décrets exécutifs portant renouvellement des licences d'Algérie Télécom Mobile, et Optimum Télécom Algérie pour une nouvelle période de cinq années, ont été publiés au dernier numéro du *Journal officiel*. Les deux titulaires de licences de téléphonie mobile précités ont

satisfait aux conditions de renouvellement de leurs licences pour une nouvelle période de cinq années et ce, conformément aux cahiers des charges prévus à cet effet. Les cahiers des charges relatifs au renouvellement des licences ont été signés par les titulaires de ces licences et sont

entrés en vigueur le 5 août dernier. Ce renouvellement des licences a été décidé par le gouvernement lors d'une réunion tenue en mai dernier. Selon les dernières données de l'Autorité de régulation de la Poste et des communications électroniques (ARPCE), l'opérateur de télépho-

nie mobile Mobilis demeure en tête, en termes d'abonnés aux réseaux GSM, 3G et 4G au 1<sup>er</sup> trimestre de 2021, avec 19,2 millions d'abonnés, suivi de Djezzy (14,3 millions) et d'Ooredoo (12,4 millions).

May N.

Industrie chimique

## 139 produits de substitution à l'importation développés par les filiales d'ACS

Les filiales du holding Algeria Chemical Specialities (ACS SPA) ont développé 139 produits de substitution à l'importation depuis 2019, a indiqué son P-DG, Abdelghani Benbetka. Dans le cadre de la politique de substitution à l'importation édictée par les pouvoirs publics, les filiales du holding ACS ont développé ces produits, autrefois importés, sur la demande des entreprises publiques mixtes et privées, et les commercialisent, après homologation, depuis 2019, a-t-il précisé dans un entretien à l'APS. Benbetka a cité comme exemples l'emballage agroalimentaire en verre, les kits et accessoires de composants

en plastique pour l'électroménager, les butées isolantes, les semelles de rail et plaque de montage métallique pour l'industrie ferroviaire, les kits d'habillage pour motocycle et les bouchons pour compteur. Il a également énuméré les plaquettes d'ancrage métallique en polyamide, le four solaire, les gougeons pour poids lourds, les tiges pour forage en plastique et caoutchouc, les défenses de bordage pour bateau, les housses en plastique pour emballage, les éléments de carrosserie en composite, l'agent mouillant pour blanchiment, le nettoyant et dégraissant moteur, le liquide de refroidisse-

ments - 36, G12, G13, l'anti-freeze et le désinfectant surface. DE plus, 16 produits sont en cours d'homologation et 36 autres sont en cours de développement. Le holding vise, par ailleurs, la promotion de l'exportation de ses produits vers le marché international, africain notamment, après la satisfaction des besoins du marché national. Ainsi, ces dernières années, et «en dépit des contraintes d'ordre administratifs, bancaires et logistiques», ACS a exporté vers plusieurs pays africains, à l'instar de la Gambie, la Mauritanie, la Tunisie, le Burkina Faso et le Niger, des produits relatifs à la peinture, au sac de ciment, au carton,

alvéoles bobine, ouate et des dispositifs pharmaceutiques, a souligné son P-DG. A titre d'exemple,

l'entreprise Socothyd, à l'instar des autres filiales, a ciblé le marché africain pour placer ses produits notamment au Mali, Madagascar et Mauritanie, même si ses exportations, regrette-t-il, «connaissent une régression en raison du refus notifié par sa banque domiciliataire pour fournir la caution de garantie au profit de la banque de domiciliation de ses clients et le refus de certains clients étrangers de s'aligner au mode de paiement préalable par lettre de crédit».

O N

M. H.

## LA QUESTION DU JOUR

### Une consultation ordinaire dans une situation qui ne l'est nullement

Suite de la page une

La différence, car tout de même il y en a une, c'est qu'il ne s'agit pas en l'espèce de répondre par oui ou par non à une question donnée, mais d'élire des députés et un président de la république, comme dans un pays où la situation serait tout à fait ordinaire. Or la Libye est un pays divisé en deux entités proto-étatiques, autant dire en deux pays, sinon en deux peuples, qui existent séparément depuis maintenant une décennie. Si on voulait faire les choses dans l'ordre, il faudrait demander d'abord aux Libyens de l'est et de l'ouest s'ils veulent se réunir à nouveau sous l'autorité d'un seul Etat, ainsi qu'ils étaient avant l'agression franco-britannique de 2011, qui a coupé leur pays en deux. On pourrait appeler cette consultation un référendum de réunification. Nul doute que le cas échéant leur réponse serait affirmative. Elle les garantirait contre toute entreprise ourdie à l'effet de transformer la division de fait d'aujourd'hui en une division de droit, pour toujours par conséquent. La vraie menace qui pèse sur la Libye depuis une décennie, ce n'est pas la guerre civile, mais la séparation, la bipartition, à la suite d'un processus dépassant la volonté des acteurs. Il ne serait même pas faux de dire que si les armes se sont tuées depuis maintenant une année, c'est parce qu'aucune des deux parties n'a plus envie ni même intérêt à conquérir l'autre, étape intermédiaire avant la réunification. Tobrouk a effectivement cherché à s'emparer militairement de Tripoli, mais il a échoué. Tripoli lui n'a même pas essayé de prendre Tobrouk. Là où les armes ont échoué, les élections pourront-elles réussir ? Oui, peut-être. Mais encore faut-il d'une part qu'elles se tiennent, et de l'autre que ses résultats soient admis par ceux qui les auront perdues. A trois mois de la date fixée par la communauté internationale pour leur organisation, on n'est encore assuré ni de l'un ni de l'autre. On est même à peu près certain qu'elles ne pourront pas avoir lieu, les deux proto-Etats rivaux ne s'entendant toujours à peu près sur rien à leur propos. Leurs représentants réunis, il y a deux jours, dans la capitale marocaine sous l'égide des Nations unies pour raccorder leurs violons si près maintenant de l'échéance, se sont séparés en appelant la communauté internationale à continuer de leur apporter son soutien. A se demander si en cela ils sont sérieux, ou s'ils font de l'humour.

Belhimer au sujet de l'éthique du journalisme

# Le ministère de la Communication «intransigeant dans les limites de ses attributions» face à tout dépassement

■ Le ministre de la Communication, Ammar Belhimer, a mis en avant l'importance capitale accordée par son secteur à l'éthique professionnelle dans le domaine du journalisme et de l'information, soulignant que le ministère «est intransigeant dans les limites de ses attributions» face à tout dépassement ou attitude non professionnelle.

Par Safy T./APS

«Le ministère de la Communication est intransigeant, dans les limites de ses attributions face à tout dépassement ou attitude non professionnelle émanant de médias publics ou privés», a souligné Belhimer dans un entretien accordé au journal électronique *Africa News* diffusé vendredi. Interrogé sur l'incident impliquant le quotidien *El Watan*, suite à la suppression du minaret de la Grande mosquée d'Alger sur une photo illustrant les funérailles de l'ancien président de la République, Abdelaziz Bouteflika, le ministre a indiqué que le ministère «est intervenu à point nommé et pris de suite les mesures nécessaires à travers un communiqué condamnant ce genre d'attitude attentatoire, tout en se réservant le droit d'engager des poursuites judiciaires».

Belhimer a affirmé, dans ce sens, que le ministère «a toujours réagi de la même manière face à de telles attitudes émanant de chaînes étrangères, en retirant l'agrément de certains médias pour dérapages, désinformation, intox ou parti pris pour porter atteinte à l'Algérie».

Ces réactions «traduisent notre attachement clair et constant au respect de l'éthique professionnelle par les différents médias, car il s'agit de l'essence même du processus de réforme constant engagé dans le secteur, notamment à la faveur des projets de lois organiques sur l'information et l'activité audiovisuelle».

Le ministre a ajouté également, que l'Autorité de régulation de l'audiovisuel (Arav) «veille de son côté à s'acquitter de son rôle en la matière dans le cadre de la mise en œuvre de ses prérogatives et missions, en témoignant

ses différentes interventions, dont la suspension provisoire ou définitive de chaînes de télévisions et les avertissements adressés à certains médias, y compris publics».

## Encouragement de toute initiative qui promeut le droit du citoyen à l'information

A une question sur les préparatifs de la création d'une Association nationale du public des médias algériens, le ministre a estimé qu'«il s'agit d'un positif d'accroître l'intérêt accordé au grand public dans ses relations avec les médias, y compris audiovisuels, pour peu que soient respectées les normes d'objectivité, de probité et de professionnalisme, que nous souhaiterions retrouver chez les membres du Syndicat des éditeurs de l'Information (SEI) qui a tenu le 24 septembre dernier sa première réunion consacrée aux réformes engagées dans le secteur». Il a expliqué, que le secteur «encourage toutes les initiatives dont les auteurs veulent contribuer à la promotion du droit du citoyen à l'information par divers moyens de communication», rappelant «la contribution du ministère à l'obtention de l'agrément par le Syndicat dans le cadre du renforcement et de la réactivation de la relation participative et complémentaire. Il s'agit là de la démarche adoptée par le ministère de la Communication dans le cadre des réformes engagées», a-t-il ajouté.

Concernant «l'échec» de la précédente loi sur l'information et «les difficultés rencontrées pour sa mise en œuvre en raison des mécanismes de régulation», Belhimer a expliqué que des

«vides juridiques» ont été enregistrés dans la loi sur l'information de 2012, ainsi que dans la loi sur l'audiovisuel de 2014, ce qui a fait que lesdites lois «ne pouvaient plus prendre en charge certaines situations et des cas bien définis pour plusieurs raisons, notamment l'expérience récente du pluralisme et de l'ouverture médiatique de l'époque, sans oublier l'évolution éfrénée des nouvelles technologies de l'information et de la communication», relevant que ces facteurs et bien d'autres «ont créé une sorte d'anarchie, notamment au niveau des chaînes privées, en sus de l'incapacité à mettre sur pied certains mécanismes à l'instar de l'Autorité de régulation de la presse écrite».

Pour le ministre, surmonter cette situation «nécessite d'engager une réflexion sur de nouvelles approches pour gérer le secteur de la communication et promouvoir le rôle de la presse et des médias d'une manière professionnelle et transparente, par des mécanismes et outils portant principalement sur les missions de régulation, de consultation et de réflexion».

## Mise en place de nouveaux projets de textes pour organiser le secteur de l'Information

Concernant les informations relayées par des milieux professionnels et académiques sur l'élaboration d'une nouvelle loi sur l'information et de textes législatifs régissant le secteur des médias, le ministre a fait savoir que son secteur «a élaboré de nouveaux projets de textes, dont certains ont été présentés en Conseil des ministres, à l'ins-



tar des lois sur l'information et l'audiovisuel».

«Soucieux d'assurer l'efficacité nécessaire à ces textes, nous nous sommes engagés, il y a plus d'un an, à travailler au titre de chantiers qui regroupent tous les partenaires, spécialistes et experts dans le domaine des médias et de la communication», a souligné le ministre, précisant que le décret exécutif relatif aux modalités d'exercice de l'activité d'Information en ligne et de diffusion de mise au point ou rectification sur le site électronique a été promulgué, mais la pandémie de Covid-19 nous a empêchés de poursuivre le travail à cette cadence».

Malgré cette situation sanitaire difficile «nous nous sommes toujours engagés à aborder un travail inclusif avec la contribution des différentes parties concernées et compétentes», a déclaré Belhimer, rappelant la «réunion consultative tenue en janvier dernier en présence du représentant du Président de la République, chargé des institutions et organisations internatio-

nales, des directeurs de médias publics, de représentants de syndicats du secteur, de chercheurs, de défenseurs des droits de l'homme et d'acteurs de la société civile pour débattre de la loi sur l'Information». Cette rencontre, a-t-il ajouté, s'inscrit dans le cadre de l'élaboration «des nouvelles lois relatives au secteur de la communication et au métier de journaliste, une opération supervisée par une commission ministérielle mixte avec la collaboration de l'Arav qui a élaboré les deux projets de loi organiques sur l'Information et l'activité audiovisuelle».

Outre ces contributions, les deux textes «seront soumis aux deux chambres du Parlement pour enrichissement avant leur adoption». Par ailleurs, le ministre a révélé qu'«un projet de loi est en cours d'élaboration sur la publicité, lequel va définir et réguler les modalités et les conditions de bénéficier de la publicité publique de manière équitable, égale et professionnelle quelle que soit la nature du média».

S. T./APS

Surcharge des classes, et conflits divers à Béjaïa

## Grève dans plusieurs établissements scolaires

Comme chaque année, quelques jours seulement après la rentrée scolaire, des insuffisances apparaissent et d'autres refont surface. C'est le cas, cette année encore, où plusieurs établissements scolaires évoluent dans des carences et des conflits, poussant les enseignants à entrer en grève. Après le CEM Turkin de Tichy, le lycée Stambouli de Sidi Ahmed, le lycée El Hammadia (dit Polyvalent) et le lycée Maâouche Idris de Taskariout ainsi que le CEM Benali Saâdi de Tizi N'berber sont en grève. Surcharge des classes, emplois du temps et programmation inadéquats, conflits avec l'administration et le chef d'établissement, sont autant de problèmes dans lesquels vivent ces établissements après plus de 10 jours de la rentrée scolaire. Les

quelques 125 enseignants du lycée El Hammadia sont en grève afin de réclamer la décongestion de l'établissement et la répartition des effectifs du lycée Ibn Sina qui est fermé depuis trois années sur d'autres établissements comme promis l'an dernier. Les grévistes réclament l'ouverture de l'ITE et l'affectation des élèves en plus vers cette structure. «Nous avons, en vain, saisi l'an dernier la tutelle afin de répartir les effectifs du lycée Ibn Sina sur plusieurs établissements et de rouvrir l'ITE et les y affecter afin de réduire les effectifs du lycée El Hammadia qui avoisinent les 2 200 élèves», indique Amer Aïssat, responsable de la section syndicale de l'établissement. Et d'ajouter «nous évoluons avec 54 divisions au lieu de 45 cette année et l'an dernier, nous

avons eu 49 divisions alors que nous disposons seulement de 45 salles». «Ce sont tous les élèves du CEM Slimane Hadjres qui ont aussi été affectés chez nous cette année et nous nous retrouvons, hélas, avec 92 groupes de 28 à 29 élèves alors que la norme serait de disposer des groupes de 20 élèves chacun». «Il est impossible pour nous d'évoluer dans ces conditions, sachant que le volume horaire des enseignants a augmenté aussi de plusieurs heures». De leur côté, les enseignants du lycée Idris Maâouche de la municipalité de Taskariout sont, eux aussi, en grève depuis le début de l'année. Les grévistes sont en conflit avec le chef d'établissement. Un conflit qui date de l'an dernier. Les relations s'étaient, au début, dégra-

dées entre le directeur et quelques enseignants qui ont remis en cause sa méthode de gestion avant de se généraliser à d'autres enseignants et s'exacerber davantage. Selon une source locale, le directeur est en congés de maladie et les grévistes demandent son départ. Une réunion a eu lieu avec la tutelle en fin de la semaine dernière afin de trouver une solution. Les parents d'élèves sont très inquiets sur le sort de leurs enfants qui n'ont pas pu reprendre leur scolarité et commencent à perdre patience. Pour leur part, les professeurs du CEM Benali Saâdi sont, également, en conflit avec le directeur de l'établissement pour une histoire de programmation et d'emploi du temps.

Hocine Cherfa

## Industrie

# AFRICAVER sauvée de la faillite grâce au soutien de Ferroviale et Sider El Hadjar

■ L'entreprise Africaver, filiale du groupe Enava, relevant du holding Algeria Chemical Specialities (ACS Spa), spécialisée dans la fabrication de différents types de verre et de silicate de soude solide et liquide, a été sauvée de la faillite en réhabilitant son four à fusion grâce à la collaboration humaine et matérielle des groupes algériens Ferroviale et Sider El Hadjar, a indiqué le P-DG d'ACS, Abdelghani Benbetka.

Par Salem K.

«**C**e four à fusion a été réhabilité avec les moyens humains et matériels locaux pour un coût de 30 millions de DA au lieu de 130 millions DA en cas où on aurait recouru aux partenaires étrangers», a précisé le responsable dans un entretien à l'APS. Ainsi, la reprise de la production du silicate de soude, qui contribue à hauteur de 65% du chiffre d'affaires de la filiale, est intervenue en août 2021 après un arrêt total en mars 2020, a souligné M. Benbetka, en rappelant que la maintenance de ce four, assurée auparavant par des techniciens étrangers, n'a pas pu être réalisée, vu la fermeture de l'espace aérien algérien aux vols internationaux. Ainsi, Africaver a réussi à intégrer la technologie de réfection de son four et lancera prochainement celle de deux autres fours de silicate de soude et de verre imprimé pour augmenter ses capacités de production, renforcer ses parts de marché et pénétrer le marché étranger. De plus, elle a en perspective de produire les vitrages pour les trains Coradia, en cours d'homologation par la société Sntf, mais aussi le verre pour les équipements électroménagers (cuisinières, chauffages, fours, plaques chauffantes et autres) déjà homologués par le Groupe Condor, et en cours d'homologation par les sociétés Sonaric et Eniem, a avancé Benbetka. A noter qu'Africaver active dans le segment de verre de sécurité-vitrage automobile feuilleté et trempé, de verre architectural feuilleté et trempé pour bâtiment, de verre électroménager, de verre pour ameublement et verre spéciaux imprimé ainsi que le



silicate de soude solide et liquide destinés à l'industrie chimique, (détergents, fonderie et céramique) et le traitement de sable.

**Deux éventuels partenariats pour sauver ENAD de Sour El Ghazlane**

Outre Africaver,

Benbetka a fait savoir que TOonic Industrie et le Groupe Enad Sour El Ghazlane «se heurtent à des difficultés de trésorerie qui freinent la relance de leur activité». Il a expliqué, à ce titre, que le Groupe Enad/Spa, constitué d'une société mère et d'un complexe de détergents, est en «cessation de paiement» à cause de la saturation du marché des

détergents «induit par les surcapacités de production des grandes multinationales» (Henkel, Unilever, Aigle El Hayat P&G). La société mère détient 9 milliards de dinars de dette héritée de la privatisation de l'entreprise Enad au profit de Henkel, «impossible à rembourser, a tel point qu'ACS a pris en charge cinq mois d'arriérés de salaires avancés par ce groupe», a-t-il confié. L'Enad souffre, également de lacunes sur le plan technique, avec des équipements «vétustes» avec l'indisponibilité de pièces de rechange, a-t-il déploré en signalant qu'«aucun investissement n'a été réalisé depuis 25 ans» par cette entreprise. Benbetka a précisé, à cet effet, que les fonds octroyés en 2012 par le CPE, d'un montant de 2 milliards de dinars, dans le cadre du plan de développement destiné au soutien de l'activité et à la mise à niveau des investissements, n'ont pas suffi en raison de la perte considérable des parts de marché. Le P-DG d'ACS a indiqué que la réhabilitation juridique du complexe et la reprise de l'activité nécessitent «des fonds colossaux ne pouvant être supportés par le Trésor public». Cependant, le holding a reçu deux lettres d'intention pour l'acquisition d'actifs et/ou le développement de projets de partenariat au niveau du complexe de Sour El Ghazlane, a-t-il mentionné. Pour ce qui est de Tonic Industrie, elle enregistre également une situation financière «déséquilibrée», mais dispose d'un plan de charge et d'une part de marché, a souligné M. Benbetka. Toutefois, elle nécessite «une restructuration profonde et un soutien fort de l'actionnaire», pour dépasser les problèmes environnementaux qui étaient à l'origine de sa crise et

de sa situation précédente, à l'image de l'alimentation en énergie en période de pic, ou encore l'alimentation irrégulière en eau qui occasionne des pertes et un manque à gagner énorme, a-t-il préconisé.

S. K.

## Bulletin économique de l'Asie-Océanie Le Vietnam propose à l'UE d'investir dans les hautes technologies et secteurs respectueux de l'environnement

LE MINISTRE vietnamien de l'Agriculture et du Développement rural, Le Minh Hoan a suggéré aux entreprises de l'Union européenne (UE) d'augmenter leurs investissements dans les hautes technologies et dans les secteurs de production respectueux de l'environnement selon le dernier bulletin économique de l'Asie-Océanie. Lors d'une séance de travail avec l'ambassadeur Pier Giorgio Aliberti, chef de la délégation de l'UE au Vietnam, le ministre vietnamien a également appelé l'UE à soutenir le Vietnam à améliorer les capacités de ses coopératives et à moderniser les infrastructures de production agricole à petite échelle. Le ministre vietnamien décrit l'UE comme un marché potentiel pour les produits agricoles tropicaux, y compris ceux du Vietnam, notant que l'accord de libre-échange UE-Vietnam (EVFTA) a créé plus d'opportunités et d'élan pour la coopération commerciale entre les deux parties. Le Vietnam s'oriente vers une agriculture transparente, responsable et verte, et s'efforce de promouvoir un secteur agricole de qualité et multi-valeur, selon le ministre. Au cours des huit premiers mois de cette année, le Vietnam a gagné 2,38 milliards de dollars grâce aux exportations des produits agro-sylvicoles et aquatiques vers l'UE, en hausse de 8,11% en glissement annuel. La valeur de ses importations a également atteint 542 millions de dollars, soit une hausse de 2,24%.

R.E.

### Prix

## Le pétrole repart à la hausse

Les cours du pétrole, qui avaient fait une pause en séance vendredi avant la prochaine réunion de l'Opep+ lundi, sont finalement repartis à la hausse dans le sillage de Wall Street. Le prix du baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en décembre, dont c'est premier jour d'utilisation comme contrat de référence, a grimpé de 1,23%, ou 97 cents, pour clôturer à 79,28 dollars à Londres. A New York, le baril de WTI pour le mois de novembre a avancé de 1,13% ou 85 cents à 75,88 dollars. La perspective du rendez-vous de l'Opep+ lundi où les pays producteurs et leurs alliés pourraient décider d'augmenter leur production au-delà des 400 000

barils par jour programmés, «a mis la pression sur les prix du brut», notait Robert Yawger de Mizuho USA. «Mais au cours des deux dernières heures de la séance, les cours sont passés en territoire positif dans le sillage de la hausse des actions», a souligné le spécialiste. «Fondamentalement, on assiste à un changement d'attitude en faveur du risque», a-t-il ajouté. Le dollar s'est aussi un peu affaibli vendredi ce qui constitue la plupart du temps «un feu vert pour une hausse des prix du brut», rappelait encore M. Yawger.

Les deux contrats de référence sont restés supérieurs à leur niveau de clôture de vendredi dernier et proches de leurs der-

niers sommets, à 80,75 dollars le baril pour le Brent mardi et 76,98 dollars pour le WTI au début de l'été. Les marchés pétroliers «sont coincés entre une correction assez naturelle après un mois de hausse et un contexte macroéconomique toujours favorable aux prix», a résumé Pierre Veyret, d'Activtrades, qui met en avant «l'insuffisance de l'offre». Dans ce contexte, le sommet des membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et de leurs alliés via l'accord Opep+ lundi est très attendu. Si peu d'observateurs tablent sur un changement de politique, les effets contre-productifs de cours jugés trop hauts par les consom-

mateurs pourraient encourager le cartel de producteurs à réagir et ouvrir davantage les vannes. «Une telle décision surprise la semaine prochaine pourrait déclencher une réaction réflexe de baisse» du marché, explique à l'AFP, Han Tan, de Exinity. Le gaz, qui traverse comme le pétrole une période de forte demande alors que l'offre est limitée, a de son côté connu un nouveau pic vendredi. Son prix a atteint à l'ouverture des échanges, peu après 06h GMT, la barre des 100 euros le mégawattheure (MWh) sur le marché européen de référence, le TTF (Title Transfer Facility) néerlandais, une première.

S.K.



Guinée

# Le chef de la junte prête serment comme président de transition

■ Le chef de la junte en Guinée, le colonel Mamady Doumbouya, a prêté serment vendredi comme président de ce pays d'Afrique de l'Ouest pour une période de transition à la durée et au contenu toujours inconnus.

Par Mourad M.

Le commandant des forces spéciales qui ont renversé le président Alpha Condé le 5 septembre, en uniforme d'apparat beige, portant béret rouge et lunettes noires, a juré devant la Cour suprême de «consolider les acquis démocratiques, de garantir l'indépendance de la patrie et l'intégrité du territoire national». La cérémonie au palais Mohammed-V de Conakry, devant un parterre de personnalités guinéennes et de diplomates étrangers ainsi que sa mère et son épouse, se tenait à la veille de la fête nationale célébrant la déclaration d'indépendance de 1958 vis-à-vis de la France. Vendredi dernier a été déclaré férié. «Dans les jours à venir, un Premier ministre sera nommé, suivi de la mise en place du gouvernement ainsi que des différents organes de la transition», a affirmé le colonel Doumbouya dans un message à la nation lu à la télévision vendredi soir. Il a également annoncé la création d'un organe de contrô-

le et de moralisation de la gestion publique» pour lutter contre la corruption. Pour promouvoir la réconciliation nationale, «un mécanisme consensuel sera mis en place» dans lequel les Guinéens pourront notamment «se parler, se pardonner et définir ensemble les solutions permettant de bâtir une nation plus unie et plus forte», a ajouté le président de transition. Lors de sa prestation de serment, il s'était de nouveau engagé au respect par la Guinée, pays pauvre mais aux considérables ressources minières, de tous ses «engagements nationaux et internationaux». Le colonel Doumbouya a par ailleurs assuré que, comme prévu par la «charte» de la transition, sorte d'acte fondamental publié lundi, ni lui ni aucun membre de la junte ou des organes de transition ne serait candidat aux futures élections. Avant de lui faire prêter serment, le président de la Cour suprême Mamadou Sylla a comparé la tâche du colonel Doumbouya au pilotage d'un navire «chargé de beaucoup

d'événements douloureux, d'écarts nombreuses et d'attentes immenses et urgentes». Il l'a appelé à ne pas se laisser dérouter «par la force des vagues de la démagogie et la tempête du culte de la personnalité». Après deux coups de force au Mali voisin, le colonel Doumbouya a conduit le troisième putsch en un an en Afrique de l'Ouest, réalisé en quelques heures au prix d'un nombre indéterminé de vies humaines, les médias faisant état d'une dizaine à une vingtaine de morts. Ce coup d'État s'inscrit dans l'histoire tourmentée de ce pays éprouvé, dirigé pendant des décennies depuis l'indépendance par des régimes autoritaires ou dictatoriaux. Largement condamné par la communauté internationale qui réclame la libération de M. Condé, 83 ans, il a en revanche été salué par des scènes de liesse parmi une population exaspérée par la pauvreté, la corruption et la répression du régime déchu. Dans l'assistance figuraient vendredi les ambassadeurs de Chine et de Russie et de pays africains, ainsi que le président de l'organe législatif de transition au Mali, le colonel Malick Diaw. Plusieurs pays occidentaux avaient limité leur présence à des diplomates



PH. A. D. R.

de rang moindre. Le colonel Doumbouya a assigné pour mission à cette transition une «refondation de l'État», la rédaction d'une nouvelle Constitution, la lutte contre la corruption, la réforme du système électoral, l'organisation d'élections «libres, crédibles et transparentes» et la «réconciliation nationale». La junte a dit qu'elle rendrait le pouvoir aux civils après des élections à la fin d'une période de transition. Mais elle n'a jamais précisé la durée de cette transition, qui doit encore être fixée d'un «commun accord» entre les militaires et les forces vives du pays, ni précisé ses plans. La Communauté des États de

l'Afrique de l'Ouest (Cédéao), inquiète de l'instabilité et d'un effet de contagion des coups d'État, a réclamé des élections présidentielles et législatives sous six mois. Elle a décidé de geler les avoirs financiers des membres de la junte et de leur famille et de les interdire de voyager. La «charte» de la transition confirme le colonel Doumbouya comme le nouvel homme fort de la Guinée, «chef de l'État et chef suprême des armées», qui «détermine la politique de la Nation» et qui «peut prendre des ordonnances». Il nommera par décret un Premier ministre de transition, qu'il pourra révoquer.



## Commentaire

Courage

Par Fouzia Mahmoudi

Dès que l'éventualité d'une candidature du journaliste Éric Zemmour à la présidentielle de 2022 avait commencé à être évoquée il y a déjà une année, la possibilité d'une fragilisation de la candidature de Marine Le Pen était apparue comme inévitable. En effet, le polémiste axant tout son discours sur l'immigration, la sécurité et la souveraineté, des thématiques chères au Rassemblement national. Et aujourd'hui, alors qu'il n'y a guère beaucoup de doute quant à son intention de se lancer dans la course à l'Élysée, il est de plus en plus populaire. Si tous les sondages prédisent une arrivée de Marine Le Pen et d'Emmanuel Macron en tête du premier tour de l'élection présidentielle 2022, le polémiste gagne effectivement du terrain. Selon une enquête Ipsos pour *Le Parisien* publiée vendredi soir, Éric Zemmour, crédité de 15% d'intentions de vote, dépasse Xavier Bertrand et se retrouve à un point seulement du second tour de l'élection présidentielle 2022. «Marine a abandonné ses positions fortifiées et Éric occupe le terrain qu'elle a quitté», juge, de son côté, Jean-Marie Le Pen, en froid avec sa fille depuis 2015. Le président du Comités Jeanne apprécie chez l'auteur de *Suicide français*, son «courage» et sa «culture», des qualités devenues «rares» selon lui. «Il est monté sur la barricade en disant des choses que personne n'osait dire, à part moi. Il dit ce que je pense, mais avec une audience supérieure». «La seule différence entre Éric et moi, c'est qu'il est juif, conclut le nonagénaire. Il est difficile de le qualifier de nazi ou de fasciste. Cela lui donne une plus grande liberté.» Mais un soutien de Jean-Marie Le Pen pourrait surtout faire sens alors que Zemmour dépasse aujourd'hui le plus grand espoir de la droite, Xavier Bertrand. Ce dernier qui donne du fil à retordre à sa famille politique, à qui il exige de l'investir pour 2022, se fait aujourd'hui devancer par le journaliste qui n'est même pas encore candidat officiel à la présidentielle. Jean-Marie Le Pen qui malgré ses querelles avec sa fille l'avait toutefois toujours soutenu électoralement change de stratégie et estime désormais que ses idées ont plus de chances d'être portées avec succès par Éric Zemmour que par Marine Le Pen qui a mis énormément d'eau dans son vin ses dernières années pour attirer plus d'électeurs «modérés». Peut-être une mauvaise stratégie finalement au vu de l'envoie de Zemmour dont la progression fait saliver tous ses adversaires. Reste à voir toutefois, si le journaliste réussira à garder le cap comme l'avait fait Macron en 2017 et à ne pas s'effondrer le jour du scrutin comme cela avait été le cas de Jean-Pierre Chevènement en 2002, qui après des sondages le plaçant à 15% pendant des mois avait fini avec 5% des voix au soir du premier tour de la présidentielle. F. M.

## Philippines

### Rodrigo Duterte a annoncé hier son prochain retrait de la vie politique

Le président philippin Rodrigo Duterte a annoncé hier son prochain retrait de la vie politique après avoir renoncé contre toute attente à la vice-présidence, laissant la voie libre à sa fille pour lui succéder éventuellement à la tête du pays. Le président sortant demeure presque aussi populaire, selon les sondages, que lorsqu'il a remporté la présidentielle en 2016 en promettant notamment de mettre fin aux problèmes de la drogue. La Constitution lui interdit cependant de briguer un second mandat de six ans, au terme d'un scrutin qui devrait attirer plus de 60 millions d'électeurs. «Le sentiment dominant chez les Philippines, est que je ne suis pas qualifié et que ce serait enfreindre la Constitution» que de se présenter à la vice-présidence, a déclaré M. Duterte, 76 ans. «Aujourd'hui, j'annonce mon retrait de la politique». Fin août, M. Duterte, qui gouverne l'archipel de manière autoritaire, avait annoncé sa candidature à la vice-présidence du pays pour les élections de mai 2022, entendant ainsi continuer sa «croisade» contre la drogue et les rebelles. Cette nouvelle avait aussitôt été dénoncée par l'opposition qui y a vu un «écran de fumée» et une parade contre d'éventuelles poursuites judiciaires. Mais un

récent sondage, réalisé par PulseAsia Research, a montré que M. Duterte avait reculé, figurant désormais en deuxième position parmi les vice-présidents préférés. Selon un autre sondage réalisé par Social Weather Stations, 60% des Philippines ne pensent pas que la candidature de l'actuel chef de l'État à la vice-présidence est conforme à l'esprit de la Constitution. Hier, M. Duterte a annoncé qu'il renonçait à la vice-présidence à l'endroit même où il devait enregistrer sa candidature. Le dirigeant connu pour son franc-parler n'a pas précisé à quelle date il entendait quitter la vie politique. Il n'a pas non plus fait état de la personne qu'il souhaitait voir lui succéder à la présidence, mais beaucoup spéculent sur la candidature de Sara, sa fille, qui appartient à un autre parti. Elle est actuellement la mieux placée dans les sondages. Si Sara Duterte-Carpio était élue à la fonction suprême, elle pourrait contribuer à protéger M. Duterte de poursuites pénales dans son pays mais également de celles engagées à son encontre par la Cour pénale internationale (CPI). Cette dernière a donné en septembre le feu vert pour enquêter sur la campagne de lutte contre le trafic de drogue menée par le gouvernement et

marquée par des milliers de meurtres commis par les forces de l'ordre. Sara Duterte-Carpio, qui occupe la fonction de maire de la ville de Davao (Sud) - un poste occupé par son père avant qu'il devienne président -, avait affirmé ne pas vouloir se présenter si son père brigait la vice-présidence. Le coup d'envoi de la saison électorale a été donné vendredi aux Philippines avec des milliers de candidats pour des postes allant de président à conseiller municipal. Une procédure d'inscription d'une semaine marque le début de sept mois de campagne pour plus de 18 000 postes, mais la pandémie et la misère économique entraînée par les confinements répétés pourraient cette année en atténuer l'atmosphère festive. Cependant, si la fille du président ne dépose pas sa candidature avant la date limite du 8 octobre, elle a encore jusqu'au 15 novembre pour se lancer dans la course à la présidentielle, comme son père l'a fait en 2015. Parmi les principaux candidats à la présidence figurent un allié de Duterte, Ferdinand «Bongbong» Marcos, fils et homonyme de l'ancien dictateur du pays, ainsi que l'ex-acteur et maire de Manille Francisco Domagosa, connu sous son pseudonyme Isko Moreno.

Pays voisins de la Libye

# Le CPS de l'UA entérine les conclusions de la réunion tenue à Alger

■ Le Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'Union africaine (UA) a, lors de sa 1035<sup>ème</sup> réunion tenue jeudi au niveau ministériel, salué les efforts continus de l'Algérie en vue du rétablissement de la paix et de la stabilité en Libye et entériné les conclusions de la réunion ministérielle des pays voisins de la Libye, organisée fin août à Alger.



Par Moncef G.

Le CPS de l'UA «entérine les conclusions de la réunion ministérielle des pays voisins de la Libye, qui s'est tenue les 30 et 31 août 2021, en Algérie, et exprime son appréciation pour les efforts continus de l'Algérie en vue du rétablissement de la paix et de la stabilité et de la réalisation de la réconciliation nationale en Libye», indique un communiqué du CPS publié à l'issue de la réunion tenue le 30 septembre, sur l'impact prévu du retrait des forces étrangères et des mercenaires de Libye sur le Sahel et le reste de l'Afrique.

Le CPS appelle, dans ce contexte, au «soutien de la communauté internationale à la Conférence de réconciliation nationale libyenne qui sera organisée par l'UA en pleine coordination avec les pays voisins», et souligne «la nécessité de la participation de tous les pays voisins de la Libye à toutes les réunions sur la situation en Libye, en vue de renforcer la coopération et la coordination des efforts visant à soutenir le processus de paix dans le pays», note le communiqué.

Il se félicite aussi «des pro-

grès politiques positifs réalisés en Libye vers l'unification des institutions de sécurité du pays depuis la signature de l'Accord de cessez-le-feu le 23 octobre 2020», soulignant toutefois que la situation en Libye et à ses frontières «reste volatile», exacerbée par la «présence et les activités des forces étrangères et mercenaires», indique le texte.

## Appel à un retrait inconditionnel de tous les mercenaires en Afrique

A cet égard, le CPS de l'UA appelle «à un retrait immédiat et complet de toutes les forces étrangères/combattants étrangers et mercenaires de Libye en vue de créer un espace pour les processus nationaux de consolidation de la paix et de résolution du conflit», poursuit la même source.

Il «rejette fermement toute ingérence dans les affaires intérieures de la Libye et demande l'arrêt immédiat de l'ingérence extérieure et réaffirme que le Conseil n'hésitera pas à nommer et à dénoncer ceux qui continuent à alimenter le conflit en Libye, y compris en fournissant des armes et des équipements

militaires, violant ainsi l'embargo sur les armes, décrété par les Nations unies», note le communiqué.

Et il exhorte, par ailleurs, les parties libyennes à «déployer tous les efforts pour que des élections parlementaires et présidentielles libres, justes et inclusives se tiennent le 24 décembre 2021, comme prévu dans la feuille de route du Forum de dialogue politique libyen (LPDF)». Il appelle dans ce sens les Etats membres et les partenaires à «fournir le soutien nécessaire à la Haute Commission électorale nationale de Libye» et demande à la Commission de «travailler étroitement avec les autorités libyennes et de fournir le soutien nécessaire à la tenue des élections», d'après le document. Exprimant «sa grave préoccupation face aux conflits violents qui continuent d'exacerber la situation sécuritaire au Sahel, dans la Corne de l'Afrique, dans la région du Bassin du Lac Tchad, et en Afrique centrale, ainsi que l'impact potentiel sur d'autres parties du continent, perpétrés par des forces étrangères et des mercenaires», le CPS «condamne fermement le recours à la violence et toute forme de mercenariat dans le but de déstabiliser

les pays du continent», souligne le communiqué.

Et «exige la cessation immédiate des hostilités et le retrait inconditionnel et rapide de tous les mercenaires et combattants étrangers sur le continent, conformément à la Convention de l'OUA de 1977 sur l'Élimination du Mercenariat en Afrique», ajoute la même source.

Dans ce contexte, le CPS de l'UA «félicite la Commission de l'UA pour la rédaction d'un document de politique sur l'Impact du retrait des forces étrangères et des mercenaires en Libye par le Caert (le Centre africain d'études et de recherche sur le terrorisme) et l'encourage à finaliser le document et à le partager avec tous les Etats membres pour information», selon le communiqué. Belani participe à la réunion ministérielle. L'envoyé spécial chargé de la question du Sahara occidental et des Etats du Maghreb arabe, Amar Belani, représentant le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ramtane Lamamra, a participé aux travaux de la réunion ministérielle du Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'Union africaine (UA), tenue jeudi, pour examiner l'impact prévu du retrait des forces étrangères et des mercenaires de Libye sur le Sahel et l'Afrique.

Lors de la réunion tenue en visioconférence, Belani a réaffirmé «la solidarité absolue de l'Algérie avec le peuple libyen frère et son total soutien aux efforts des autorités libyennes pour la tenue des élections présidentielle et parlementaire à la date prévue, soit le 24 décembre prochain». Il a également affirmé que «l'Algérie est disposée à accompagner les frères libyens et à leur permettre de tirer parti

de son expérience en matière de réconciliation nationale, conformément à l'engagement du président de la République, Abdelmajid Tebboune».

Concernant la question du retrait des forces étrangères, des combattants étrangers et des mercenaires de Libye, le diplomate algérien a insisté sur «la nécessité d'un retrait progressif, organisé et sécurisé, sous l'égide des Nations unies et en coordination avec les pays voisins», mettant en garde contre «les graves retombées d'une circulation non étudiée et incontrôlée des mercenaires et des armes hors du territoire libyen sur la sécurité et la stabilité des pays voisins, la région sahélo-saharienne et toute l'Afrique».

Mettant en avant «le rôle central des pays voisins», Belani a appelé à «les associer pleinement aux pourparlers et aux processus lancés dans ce cadre».

De son côté, le ministre tchadien des Affaires étrangères, Chérif Mahamat Zene, (dont le pays a présidé le CPS de l'UA en septembre) a salué «le rôle de chef de file de l'Algérie en vue de trouver une solution pacifique à la crise libyenne». Le ministre tchadien s'est en outre félicité des «conclusions de la réunion de haut niveau des pays voisins de la Libye tenue à Alger les 30 et 31 août dernier», soulignant «l'importance de leur concrétisation sur le terrain». Pour sa part, le commissaire de l'UA aux affaires politiques, à la paix et à la sécurité, Bankole Adeoye, a loué «les efforts positifs de l'Algérie, notamment dans le cadre du mécanisme des Etats voisins de la Libye, pour la restauration de la paix, de la sécurité et de la stabilité en Libye».

M. G.

Accords UE/Maroc

## Les pays de l'UE doivent se conformer à la décision du Tribunal européen

L'intergroupe pour le Sahara occidental au Parlement européen a souligné l'impératif pour les Etats membres de l'UE de se conformer à la décision du Tribunal européen qui a annulé les accords de pêche et d'agriculture liant le Maroc à l'UE, étendus au Sahara occidental occupé.

«Il est désormais impératif que l'UE et ses Etats membres respectent la règle de droit, se conformant à la décision de la Cour et veillent à ce que toutes ses relations avec le Sahara occidental répondent aux exigences de la Cour de justice», affirme le président de l'intergroupe, l'eurodéputé socialiste autrichien, Andreas Schieder dans une déclaration vendredi.

«L'UE n'a d'autre choix que de s'enga-

ger avec le Front Polisario en tant que représentant légitime et unique du peuple sahraoui», souligne Schieder, ajoutant que le tribunal de l'UE a clairement indiqué qu'il était grand temps de décider avec le peuple sahraoui et de ne pas parler dans son dos.

L'eurodéputé du Parti social-démocrate d'Autriche (SPO) précise que si les accords avec le Maroc ont été invalidés par la Cour de justice de l'Union européenne CJUE, c'est parce que l'UE n'avait pas obtenu le consentement du peuple du Sahara occidental comme l'exigent le droit européen et le droit international. «Le consentement du peuple sahraoui doit être respecté», indique-t-il. Et rappelle que la Cour a

rejeté les consultations menées par la Commission européenne avec les populations concernées, car ne pouvant se substituer à cette exigence fondamentale de consentement.

Déplorant des décennies de violations par la puissance occupante marocaine des droits du peuple sahraoui, Schieder relève «que par ces accords, l'UE s'est rendue complice de l'exploitation illégale des ressources naturelles et de l'enracinement de l'occupation illégale du Sahara occidental, sabordant les efforts de l'ONU pour parvenir à une solution durable au conflit de longue date».

Le Tribunal de l'Union européenne a prononcé mercredi dernier, l'annulation

des deux accords de pêche et d'agriculture liant le Maroc à l'Union européenne et étendus au Sahara occidental occupé, affirmant qu'ils ont été conclus en violation de la décision de la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) de 2016 et sans le consentement du peuple du Sahara occidental.

«Le Tribunal annule les décisions du Conseil relatives, d'une part, à l'accord entre l'UE et le Maroc modifiant les préférences tarifaires accordées par l'UE aux produits d'origine marocaine ainsi que, d'autre part, à leur accord de partenariat dans le domaine de la pêche durable», a souligné le verdict du Tribunal de l'Union européenne.

K. N.



Arts Martiaux / Mondiaux 2021 de Kwon Kido

## La sélection en stage bloqué à Souidania

Treize athlètes (8 messieurs et 5 dames), composant la sélection algérienne de Kwon Kido, sont actuellement en stage bloqué au Centre de regroupement et de préparation des élites nationales à Souidania (Alger) en vue des prochains Championnats du monde (Kata), qui se dérouleront à distance, les 23 et 24 octobre courant en Roumanie. "Ce stage, entamé le 30 septembre, se prolongera jusqu'au 3 octobre courant, et il représente le premier cycle préparatoire en vue des prochains Mondiaux en Roumanie" a indiqué à l'APS l'entraîneur national Farid Mously, qui vise "trois médailles, de différentes couleurs" lors de cette compétition planétaire, qui devrait enregistrer la participation d'un total de 30 pays. Dans la perspective de

dresser un premier bilan sur le niveau technique des athlètes engagés dans ces Mondiaux, "la fédération internationale de Kwon Kido compte les soumettre à un tournoi d'exhibition à distance. Un test-event "prévu ce samedi" selon Mously et qui sera supervisé par différents techniciens, relevant de la Fédération internationale de la discipline. "Le niveau des athlètes algériens est relativement élevé en Kunité, mais il l'est un peu moins en Kata" a avoué l'entraîneur national, qui cependant ne désespère pas de pouvoir atteindre son objectif, qui consiste à glaner trois médailles lors de ces Mondiaux 2021, qui selon lui seront "l'occasion de relancer la discipline, après un an et demi d'arrêt" (depuis mars 2020, ndr), en raison de la pandémie.

Championnat arabe de Basket-ball / USM Blida

## Ghazoul : "Victoire motivante avant d'affronter Al-Ittihad"

L'international algérien de l'USM Blida, Touhami Ghazoul, a estimé que la victoire obtenue vendredi devant Al-Mina du Yémen (85-65), pour le compte de la 2e journée du groupe A du Championnat arabe des clubs de basket-ball, est "motivante" avant d'affronter le club organisateur, Al-Ittihad d'Alexandrie. "La victoire devant Al-Mina du Yémen nous a redonné de la confiance, après la défaite lors de la 1ère journée. Nous avons bien préparé cette

rencontre et nous nous sommes appliqués à exécuter les consignes du staff technique", a déclaré le pivot de l'USM Blida à la cellule de communication du tournoi. C'est le premier succès des hommes d'Ahmed Benyabou dans le tournoi, après la défaite concédée mercredi face aux Marocains du FUS Rabat (90-74). L'USM Blida jouera son dernier match de poule, lundi, face au champion sortant, Al-Ittihad d'Alexandrie.

Championnats d'Afrique 2021 de Voile

## L'EN Optimist en stage à l'Ecole nationale de voile

Seize jeunes véliplanchistes, composant la sélection algérienne Optimist sont actuellement en regroupement à l'Ecole nationale de voile (Alger-Plage), pour un stage de préparation qui se prolongera jusqu'au 4 octobre courant, en vu des prochains Championnats d'Afrique de la spécialité, prévus à Cape Town, en Afrique du Sud, a-t-on appris vendredi auprès de la Fédération algérienne de voile (FAV).

«La sélection nationale est encadrée par les entraîneurs Ghali Dahah et Houari Azizi» a encore précisé l'instance fédérale dans un bref communiqué, diffusé sur site officiel.

Le stage se déroule dans le strict respect du protocole sanitaire. Les athlètes et les différents membres de leur encadrement technique ont d'ailleurs commencé par subir des tests de dépistage (PCR) avant d'entrer en

regroupement.

### Boudina qualifié pour la finale des Mondiaux de la voile en mer

Le rameur algérien Sid-Ali Boudina s'est qualifié vendredi pour la finale des Mondiaux 2021 d'aviron en mer qui se déroulent actuellement au Portugal, après avoir terminé à la 5<sup>e</sup> place de sa série. Boudina, dirigé par le coach Riad Garidi, disputera sa finale «samedi après-midi, à partir de 15h45», a précisé la Fédération algérienne des Sociétés d'aviron et de canoë kayak (FASACK). Il s'agit des 2<sup>èmes</sup> Mondiaux pour Boudina en l'espace d'une semaine, après ceux de Beach-Aviron, disputés la semaine dernière, également au Portugal. Boudia avait réussi à y atteindre les 8<sup>èmes</sup> de finale, où il s'était fait éliminer par le Grec Ioannis Kalandaridis.

OGC Nice

## Delort meilleur joueur niçois en septembre

L'attaquant international algérien Andy Delort est élu meilleur joueur de l'OGC Nice en septembre, selon le sondage mensuel organisé par le club azuréen de Ligue 1 française de football. Auteur d'un mois plein, le nouveau numéro 7 du Gym a marqué les esprits d'entrée et pesé dans les résultats, se montrant quatre fois décisif. Une passe décisive pour débiter à Nantes (0-2), un but pour conclure à Saint-Etienne (0-3), et un premier mois déjà plein pour

altruisme et sa qualité devant le but adverse. Ils l'ont récompensé en le désignant Aiglon du mois en terme de ses quatre premières apparitions avec le Gym en lui octroyant 36% des votes. Le buteur algérien qui succède à son compatriote Hicham Boudaoui élu meilleur Aiglon en août, devance Melvin Bard (19%) et Mario Lemina (14%). Pour rappel, l'ancien Montpelliérain a rejoint l'OGC Nice lors du mercato d'été pour un transfert estimé à plus de 8 millions d'euros.

# Eliminatoires du Mondial 2022/Algérie-Niger Belmadi face à la presse le 7 octobre

■ Le sélectionneur national, Djamel Belmadi, sera face à la presse nationale jeudi 7 octobre prochain, en animant une conférence de presse à 11h à la salle Omar Kezzal au CTN de Sidi Moussa.



Belmadi parlera des blessés et des forfaits pour le match du Niger

Par Mahfoud M.

Cette conférence d'avant-match qui intervient la veille du troisième match des éliminatoires de la coupe du monde (groupe A) face au Niger au stade Mustapha Tchaker de Blida à 20h, va permettre, à Belmadi d'évoquer ce match et de répondre aux questions des journalistes ayant trait à la double confrontation face à l'équipe du Mena, surtout lorsqu'on sait que le deuxième match face au même adversaire comptant pour la 4<sup>ème</sup> journée des éliminatoires de la coupe du

monde aura lieu quatre jours plus tard (12 octo-bre) au stade Seyni Kountché de Niamey à 17h.

Pour rappel, à l'issue de la deuxième journée des qualifications pour la Coupe du monde 2022, l'Algérie est en tête de son groupe A, en compagnie du Burkina Faso, avec quatre points chacun. Les Fennecs disposent d'un meilleur goal-àverage (+8 pour l'EN contre +2 pour les Etalons). Le Niger arrive à la troisième place, avec trois points. Alors que le Djibouti termine le classement avec zéro point. Le sélectionneur national est pour le moment inquiet quant à la situa-

tion de certains cadres qui se sont blessés dernièrement avec leurs clubs respectifs, sachant que ces blessures les ont écartés des prochains matchs de ces éliminatoires. Ainsi, Bensebaini, Benlamri et Tahart sont forfaités pour cette double confrontation face au Niger et ne pourront pas prendre leur dans le Onze de départ. Un vrai casse-tête pour le sélectionneur national qui devra trouver une solution et faire confiance à d'autres éléments, même s'il sait qu'ils n'auront pas le même rendement, surtout avec le manque d'expérience au niveau de ces matchs importants. M. M.

JS Kabylie

## Mounir Dob désigné entraîneur-adjoint

La JS Kabylie (Ligue 1 algérienne de football), a annoncé hier la nomination de l'ancien attaquant du club Mounir Dob, en tant qu'entraîneur-adjoint, au sein du staff technique conduit par le techni-

rien français Henri Stambouli. «Le président de la JSK, Yazid Larichen, désigne officiellement l'ancien joueur du club Mounir Dob comme entraîneur-adjoint», a écrit la formation kabyle sur sa page officielle Facebook. Dob (47 ans) avait porté les couleurs de la JSK entre 2000 et 2003, remportant au passage trois Coupes de la CAF de rang : 2000, 2001, 2002.

Dans le même sillage, la JSK a également annoncé l'arrivée de Kamel Boudjenane, en tant que nouveau préparateur physique, en remplacement du Français Rodolphe Duvernet. Arrivé durant l'intersaison, Stambouli a succédé à son compatriote Denis Lavagne, parti rejoindre le banc de l'USM Alger. Exempte du 1<sup>er</sup> tour de la Coupe de la Confédération, à l'instar de l'autre représentant algérien

dans cette compétition la JS Saoura, la JSK se rendra d'abord à Rabat pour défier les Forces armées royales (FAR), à l'occasion du match aller prévu entre le 15 et le 17 octobre, avant de disputer la seconde manche à domicile entre le 22 et le 24 octobre.

Après un premier stage effectué en altitude au complexe sportif de Tikjda, les Canaris ont entamé cette semaine un deuxième stage à Alger, qui s'étalera jusqu'au 8 octobre. Ce second rendez-vous préparatoire est marqué par la participation des nouvelles recrues estivales : le Malien Yacouba Doumbia, Zakaria Mansouri, Réda Boumechra, et le portier Azzedine Doukha, alors que l'attaquant éthiopien Mujib Kassim Hamza est attendu dans les prochains jours.



# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Algérie/France

## L'ambassadeur d'Algérie en France rappelé pour consultation

L'AMBASSADEUR d'Algérie en France, Mohamed-Antar Daoud a été rappelé pour consultation, a-t-on appris samedi auprès de la Présidence de la

République. Un communiqué sera rendu public ultérieurement concernant cette question, a ajouté la même source.

R.N.

Accidents de la route

## Huit décès et 418 blessés en 48 heures

HUIT personnes sont décédées et 418 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus à travers plusieurs wilayas durant ces dernières 48 heures, indique hier un communiqué de la Protection civile. La même source souligne que les plongeurs de la Protection civile de la wilaya d'Alger ont repêché, durant la même période, un homme de 55 ans porté disparu depuis le 29 septembre 2021, qui était coincé suite à l'inclinaison d'un bateau de marchandise portugais *Ivan Madera* sur son côté droit au quai n°09 au port d'Alger. Les plongeurs de la Protection civile de la wilaya de Souk Ahras ont été sollicités, ajoute la même communication, pour le repêchage des corps de deux enfants d'une même famille âgés de 15 et 13 ans, morts noyés dans une mare

d'eau au lieu-dit Mechtet El Himici, relevant de la commune d'Ouled Moumen, soulignant que les corps des victimes ont été évacués vers l'hôpital de Souk Ahras. Les secours de la Protection civile sont également intervenus durant ces dernières 48 heures pour l'extinction de sept incendies urbains, industriels et divers au niveau des wilayas d'Alger, Batna, Médéa, Ouargla, Constantine, M'sila et Oran. L'incendie le plus important, ajoute la même source, a été enregistré dans la wilaya de Constantine, où un vieil homme de 79 ans a trouvé la mort et 12 autres personnes incommodes par la fumée dans un incendie déclaré dans un appartement situé au 4<sup>ème</sup> étage d'un immeuble à la nouvelle ville Ali Mendjeli, commune d'El Khroub. **Bayan N.**

Communication de proximité

## SEAAAL rencontre des comités de quartier

DANS le cadre de sa communication de proximité, La Société des eaux et de l'assainissement d'Alger Seaal organisera le lundi 4 octobre 2021 une visite visant à sensibiliser les représentants des comités de quartiers. Un riche programme a été tracé à l'occasion de cette rencontre, qui aura lieu au niveau du siège du centre de formation de management et des métiers de l'eau de la Seaal sis à Kouba. Des présentations autour du contexte actuel de l'alimentation en eau potable seront faites par les chefs des centres des quartiers concernés. Des visites guidées auront lieu vers le Centre d'accueil téléphonique opérationnel (Cato, 1594), le Centre télécontrôle et le Centre de traitement d'eau potable de Boudouaou. L'objectif de cette visite est de mettre en avant la mobilisation des équipes Seaal durant cette période sensible. Les représentants des comités de quartiers pourront prendre connaissance des difficultés liées aux métiers de l'eau, mais aussi la sensibilisation du grand public sur l'importance de protéger la ressource et lutter contre le gaspillage sous toutes ses formes. Des débats avec les représentants des comités de quartiers ponctueront cette journée, notamment sur les solutions et les outils mis en place par Seaal au profit des usagers, afin de répondre à leurs préoccupations et aspirations. Seaal, entreprise de service public par excellence considère les associations et les comités de quartiers comme un trait d'union permettant l'amélioration continue du service public de

l'eau et l'assainissement au niveau des wilayas d'Alger et Tipasa. Pour rappel, la Seaal est une société algérienne par actions : l'Algérienne des eaux - ADE - détient 70% de ses actions et 30% de l'Office national de l'assainissement - ONA -. Depuis le début de la crise de l'eau à Alger et Tipasa, ses jeunes cadres 100% Algériens ont démontré leur efficacité et leurs hautes capacités dans la gestion et l'amélioration du service public de l'eau et de l'assainissement sur le périmètre d'activité de l'entreprise. Notons qu'il s'agit de la 2<sup>ème</sup> rencontre après l'Ouest, les comités de quartiers de l'Est y participent. **N.S./Communiqué**

## La patate aujourd'hui



Djalou@hotmail.com

Tissemsilt

## Une bande de cambrioleurs de magasins arrêtée

Les policiers à Tissemsilt ont arrêté, cette semaine, une bande de malfaiteurs formée de trois individus, spécialisée dans le vol des locaux commerciaux au niveau du chef-lieu de wilaya, a-t-on appris vendredi de la Sûreté de wilaya.

Par Dalil Y.

Selon un communiqué de la sûreté de wilaya, les mis en cause ont été arrêtés lorsqu'ils avaient tenté de fuir à la vue

d'une patrouille de police la nuit, en leur possession de grands sacs en plastique, un sac à dos contenant une quantité de boîtes à chiquer, et des produits de beauté volés d'un magasin de vente de

cosmétiques à la cité 320 logements au centre-ville. L'enquête des éléments de la police judiciaire a révélé que les trois mis en cause ont constitué une bande de malfaiteurs spécialisée dans le vol de locaux commerciaux dans la ville de Tissemsilt, selon la même source. L'arrestation des mis en cause a permis de récupérer 746 cartouches de cigarettes de différentes marques et des boîtes à chiquer (chemma), des flacons de parfum, une montre, des lunettes de soleil, du matériel de coiffure, un appareil photo, et plusieurs autres objets. Les mis en cause ont été présentés devant le procureur de la République près du tribunal de Tissemsilt qui les a écroués, selon la même source.

D. Y.

Foot-Ligue 2

## Décès de l'ex-président de l'USMH Bensemra des suites du Covid-19

L'ANCIEN président de l'USM El Harrach (Ligue 2 de football) Fayçal Bensemra est décédé, hier à l'âge de 57 ans, des suites du Covid-19, a-t-on appris auprès du club algérois. Avant de prendre les rênes du club harrachi en août 2017 en remplacement de Abdelkader Manaâ, le défunt a été membre du Conseil d'administration puis

manager général de l'USMH. Il a toutefois quitté le poste de président, en décembre de la même année à l'issue d'une assemblée générale extraordinaire. Un bureau provisoire de gestion présidé par Mohamed Laib avait alors été installé. Le défunt a été inhumé hier au cimetière d'El Alia (Alger).

H N

Eaux territoriales nationales

## Le MDN dément que des sous-marins algériens aient pourchassé un sous-marin étranger

LE MINISTÈRE de la Défense nationale a apporté samedi un démenti «catégorique» aux informations relayées par des médias selon lesquelles des sous-marins relevant des Forces navales algériennes auraient détecté et pourchassé un sous-marin étranger se trouvant près des eaux territoriales nationales, et ce, durant le déroulement de l'exercice naval combiné «RADAA 2021», assurant que ledit exercice n'a enregistré «aucun incident et encore moins celui évoqué par ces médias». «Des sites électroniques et certains titres de la presse nationale ont relayé une information selon laquelle des sous-marins relevant de nos Forces navales auraient détecté

et pourchassé un sous-marin étranger se trouvant près des eaux territoriales nationales, et ce, durant le déroulement de l'exercice naval combiné «RADAA 2021», exécuté au niveau du polygone de tir naval de la Façade maritime Ouest en 2ème Région militaire durant la période du 29 au 30 septembre 2021 et auquel ont participé plusieurs unités flottantes de nos Forces navales», indique un communiqué du MDN. A ce titre, le ministère de la Défense nationale «apporte un démenti catégorique à l'ensemble de ces informations rapportées par ces médias et assure que ledit exercice naval, exécuté avec un grand succès par l'équipage du

sous-marin «Djurdjura», n'a enregistré aucun incident et encore moins celui évoqué par ces médias», ajoute la même source. «En outre, le ministère de la Défense nationale invite l'ensemble des médias nationaux à

se rapprocher de ses services compétents pour s'assurer de la véridité de ce genre d'informations avant leur publication afin d'éviter d'induire en erreur l'opinion publique, conclut le communiqué.

R. N.

El Eulma

## La tombe du moudjahid Messaoud Zeghar vandalisée

LA TOMBE du moudjahid Messaoud Zeghar (1926-1987), au cimetière d'El Eulma (27 km Sétif Est) a été vandalisée, a annoncé vendredi l'APC de la même commune sur sa page Facebook. «Cet acte abominable, découvert vendredi matin, a été commis par des inconnus», précise la même source. Les investi-

gations sont en cours depuis la découverte de ce crime en vue d'identifier les auteurs. Connus sous le nom de Rachid Casa, Messaoud Zeghar avait contribué durant la Révolution nationale à la création d'une industrie de guerre et à l'approvisionnement de l'Armée nationale en armes et équipements.

R.N.